



Master spécialisé « Actuariat et Prévoyance »

Liste des candidats convoqués pour le test oral.

Le Mardi 9 octobre 2012 à 9 h.

N°	NOM	PRENOM
1	ABDELLAOUI	NAJAT
2	ABOULHASSANE	ALI
3	ABOUTAYAB	KHANSSAA
4	ACHARGUI	FAOUZI
5	AIROUSS	MAROUANE
6	AL KHIATI	ABDESLAM
7	AMARIR	SAID
8	AMEDIAZ	REDA
9	AMRANI	SOUHAIL
10	ANAIRI	FADOUA
11	ASBAYO	AYOUB
12	ATIK	LAHOUCINE
13	BADAOUI	FATIMA ZAHRA
14	BAKLOUL	RADOUAN
15	BELGAILA	MOHAMED ZAKARIA
16	BELGHAZI	ELMAHDI
17	BELHAJ	NAOUFEL
18	BELKOUCH	HICHAM
19	BEN HAMOU	HAJAR
20	BENBRAHIM	SAID
21	BENHACH	YOUCEF
22	BENOMAR	FARAH
23	BETTIOUI	RACHID
24	BONKOUNGOU	GUESWENDÉ
25	BOUAALLA	SOUILMA
26	BOUBACAR IDDE	HASSANE

Liste | 1

Les étudiants admis à passer le test oral sont priés de se présenter le jour de l'examen munis **obligatoirement de leurs dossiers** comportant les pièces suivantes :

- CV détaillé
- Lettre de motivation
- Photocopie légalisée de la carte d'identité nationale
- Photocopie légalisée du Baccalauréat
- Photocopie légalisée de l'attestation de licence
- Relevés des notes des années de licence ou cursus équivalent

N.B : Toute information erronée et tout dossier incomplet ou ne répondant pas aux conditions sus énumérées entraînera l'élimination automatique du candidat.



Master spécialisé « Actuariat et Prévoyance »

Liste des candidats convoqués pour le test oral.

Le Mardi 9 octobre 2012 à 9 h.

27	BOUBOU	YASSINE
28	BOUCHAMA	ZINEB
29	BOUGHANZAI	ZINEB
30	BOUKHARI	HAMMI
31	BOUZOUBAA	BADR
32	CHENNAOUI	ABDELHAK
33	CHERTI	ANASS
34	DABIRE	MAATJANOU ANGELIQUE
35	DAHOU	SANAE
36	DARDAR	SOUFIANE
37	DIAKITE	DAOUDA
38	DINIA	YOUSSEF
39	DOGHMI	ZINEB
40	DOUISSI	SOUKAINA
41	EBA'A NOUMBIGA	ROSE SONIA
42	EL BOURGHI	MOHAMED
43	EL HILA	MAJDA
44	EL HOUJAJI	HIND
45	EL HSSAINI	MOURAD
46	EL KHALKI	WEJDAN
47	EL MOATAMID	OTMAN
48	EL MOUDEN	HANANE
49	EL OUDOUNI	MEHDI
50	ESSAADANI	KHALID
51	ESSASSI	KENZA
52	ETTAOUIL	ABDELAZIZ
53	EZZAHRI	SARA

Liste | 2

Les étudiants admis à passer le test oral sont priés de se présenter le jour de l'examen munis **obligatoirement de leurs dossiers** comportant les pièces suivantes :

- CV détaillé
- Lettre de motivation
- Photocopie légalisée de la carte d'identité nationale
- Photocopie légalisée du Baccalauréat
- Photocopie légalisée de l'attestation de licence
- Relevés des notes des années de licence ou cursus équivalent

N.B : Toute information erronée et tout dossier incomplet ou ne répondant pas aux conditions sus énumérées entraînera l'élimination automatique du candidat.



Master spécialisé « Actuariat et Prévoyance »

Liste des candidats convoqués pour le test oral.

Le Mardi 9 octobre 2012 à 9 h.

54	FIKRI	OUSSAMA
55	HAMDAOUI	SOUKAYNA
56	HARRAS	HANAE
57	HISSEIN BRAHIM	MAHAMAT TIDEI
58	HOUSNI	TAOUFIK
59	JABBARI	HOUCINE
60	JABER	MEHDI
61	JATTOU	JALAL
62	JEDIRA	NAJOUA
63	KABLI	SANAA
64	KARIM	GHAZAL
65	KONE	PELEKOSSONGUI ABOUBACAR
66	KRIEM	GHITA
67	LAABOUDI	SALMA
68	LAMOUDEN	YASSINE
69	LAMRABTI	MERIEEM
70	LAMZOURI	AHMED AMINE
71	LOUTFI	MOUAD
72	MAHBOUB	LAMYAA
73	MANNANE	FATIMA IMANE
74	MAOUCH	YASSINE
75	MARMRI	ICHRAC
76	MARZOUKI	MARYAM
77	MERDA	SMAAIL
78	MOUHIB	FATIMA EZZAHRA
79	NABAOUI	OMAR
80	OUCHRAA	AHMED SAMI

Liste | 3

Les étudiants admis à passer le test oral sont priés de se présenter le jour de l'examen munis **obligatoirement de leurs dossiers** comportant les pièces suivantes :

- CV détaillé
- Lettre de motivation
- Photocopie légalisée de la carte d'identité nationale
- Photocopie légalisée du Baccalauréat
- Photocopie légalisée de l'attestation de licence
- Relevés des notes des années de licence ou cursus équivalent

N.B : Toute information erronée et tout dossier incomplet ou ne répondant pas aux conditions sus énumérées entraînera l'élimination automatique du candidat.



Master spécialisé « Actuariat et Prévoyance »

Liste des candidats convoqués pour le test oral.

Le Mardi 9 octobre 2012 à 9 h.

81	OUDIHI	FATIMA
82	PIHAT	OUMAIMA
83	RAKHAMI	SARA
84	SEBBANE	SAID
85	SINAN	AMINAH YASMINE
86	TADILI	RIM
87	TAHIRI	MOHAMED
88	TAHLI	AMAL
89	ZOUNEIBIRI	SAMAR

Liste | 4

Les étudiants admis à passer le test oral sont priés de se présenter le jour de l'examen munis **obligatoirement de leurs dossiers** comportant les pièces suivantes :

- CV détaillé
- Lettre de motivation
- Photocopie légalisée de la carte d'identité nationale
- Photocopie légalisée du Baccalauréat
- Photocopie légalisée de l'attestation de licence
- Relevés des notes des années de licence ou cursus équivalent

N.B : Toute information erronée et tout dossier incomplet ou ne répondant pas aux conditions sus énumérées entraînera l'élimination automatique du candidat.